



L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAMBREVILLE RECRUTE

PISCINE COMMUNALE

ANIMATEUR(TRICE) SPORTIF(VE) OCCASIONNEL

À DURÉE INDÉTERMINÉE.

Description de la fonction :

- mission de surveillance et de sauvetage;
- responsable vis-à-vis de l'autorité et de l'attaché spécifique pour la partie technique;
- en relation avec l'attaché spécifique et ses collègues pour l'organisation des horaires, des congés et récupérations;
- connaissances des dispositifs de sécurité et leurs utilisations;
- contrôles réguliers des différents paramètres ;
- réalisation et contrôle des qualités de l'eau;
- responsabilité de la bonne tenue des plans d'eau, des plages et des annexes et du respect de la réglementation et du règlement d'ordre intérieur de la piscine;
- tenue du livre des rapports en cas d'accidents;
- nettoyage du fond des bassins et des crépines suivant les nécessités ;
- responsable de la discipline;
- pendant les périodes de fermeture et d'entretien de la piscine, exécution de diverses tâches assignées par l'attaché(e) spécifique.
- disposer de périodes libres durant la journée est un atout.

Pour pouvoir prétendre à ce poste il faut remplir les conditions suivantes :

- a) être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ET du brevet supérieur de sauvetage délivré par l'A.D.E.P.S ou par la fédération Royale belge de natation et de sauvetage avec suivi du recyclage obligatoire.
- b) répondre aux conditions générales de recrutement
- c) réussir l'examen d'aptitudes dont les modalités suivent.

Programme de l'examen : (sur 100 points)

Une épreuve pratique : sur 50 points

- 4 prises de dégagement :
 - ⇒ 2 au poignet ;
 - ⇒ 1 au cou par devant ;
 - ⇒ 1 au cou par derrière ;
- 2 prises de remorquage ;
- Sortir une victime de l'eau ;
- Réanimation adulte et DEA

Une épreuve orale : sur 50 points

Permettant de vérifier les connaissances du (de la) candidat(e) dans les matières en rapport avec la fonction à exercer, sa motivation, son aptitude à gérer et sa maturité.

Pour les deux épreuves, les candidat(e)s devront obtenir au moins 60 % de la totalité des points soit 60/100.

Intéressé(e) ?

Le formulaire de candidature, les conditions et les renseignements peuvent être demandés au service du personnel de l'Administration Communale de Sambreville. (071/260.252 du lundi au jeudi de 09h.00 à 12h.00 et de 13h.00 à 16h.00 et le vendredi de 09h.00 à 12h.00).

En outre, il vous est loisible de consulter le site de la Commune de Sambreville : <http://www.sambreville.be> où vous pourrez trouver et/ou imprimer, le formulaire de candidature, les conditions de recrutement ainsi que le programme des examens.

La candidature doit parvenir pour le **2 février 2018** au plus tard, à Monsieur le Député-Bourgmestre, Hôtel de ville, Grand-Place, 1 à 5060 SAMBREVILLE, soit sous pli recommandé à la Poste au plus tard à la date de clôture de l'appel public (le cachet de la poste faisant foi), soit déposé au Service du Personnel communal à l'Hôtel de Ville de SAMBREVILLE contre accusé de réception au plus tard à 12 heures, à la date de clôture de l'appel public, soit encore expédié via courrier électronique à l'adresse suivante : personnel@commune.sambreville.be.

Elle sera obligatoirement composée des documents suivants :

- formulaire de candidature ;
- lettre de motivation ;
- extrait du casier judiciaire de date récente (moins de 6 mois) ;
- copie du(es) diplôme(s) et attestation(s) ;
- dernière attestation en date de la formation continuée de la L.F.D.S.

**Le Directeur général,
(s) X. GOBBO.**

**Le Député-Bourgmestre
(s) J-C LUPERTO.**